ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination de : la rus du Château Banquet à une nouvelle dénomination pour le "Pare du Château Dangwet".

du 19 novembre 1934

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête adressés au Département des travaux publics en date du 30 septembre 1954 par Munsieur Pierre Braillard, architecte, représentant la Société immobilière "Farc Mon Repos A" demandant de donner le nom de "Fare du Château Banquet" au chemia qui desservira les lesmeubles de cette propriété:

vu qu'il existe en face de cette propriété débouchant sur la rus de Lausanno, la rue du Château Banquet et que le réglement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931, prévoit que sur le territoire du custon. deux artères ne deivent pas receveir la même dénomination;

vu la lettre du service des Archives, en date du 19 octobre 1954. proposant de débaptiser la rue du Château Banquet pour lui donner le nom de "Rue Dejean" et donnant d'autre part un présvie favorable pour le nom de "Parc du Château Banquet":

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Ville de Gendve, en date des 29 octobre et 9 novembre 1954.

ARRETE:

Le nom de "Parc du Château Banquet" est donné au chemin qui 1.desservira les immeubles de la Coclèlé immobilière du care

Mon Repos.

2.-

Le rue du Chiteau Banquet, altuée en face du parc, est débaptinée et le nom de "Rus Dejsan" lui est donné.

- " La famille Dejean a posaédé et géré de 1779 à 1864 la femeuse " aubarge voisine de Sécheron dénommée Hôtel d'Angleterre (v.
- " Edouard Chapulast: l'Auberge de Sécheron au temps des prin-

" ces et des Berlines. Ceadre (1934) in-40 . "

Ces nouvelles dénominations entrent en vigueur le 30 juin 1955.

Communiqué à :

Travaum Š CX. 1 one Archives Ville de Gve 1 ex. Sautier



Cortifia conforme Le chanceller d'Mat:

4. Combel